

N° de licence



Catégorie

Surclassement
OUI - NON

INSCRIPTION SAISON 2021-2022

Nom du licencié	Prénom
Date de Naissance	Lieu de naissance
Nationalité	Départ. Naissance
Adresse	ou pays
Code postal	Ville
Email	Téléphone

REPRESENTANT LEGAL (pour les mineurs)

Nom	Prénom :
Email parent 1	Téléphone 1
Email parent 2	Téléphone 2

Profession parents	Parent 1 :	Coordonnées employeur pour un éventuel partenariat avec le club :
	Parent 2 :	

Certificat médical

- MINEURS :**
 Nouveau licencié : **Attestation de santé signée** ou si recommandé selon les réponses au questionnaire **certificat médical de moins de 6 mois**
 Renouvellement de licence : **Attestation de santé signée** ou si recommandé selon les réponses au questionnaire **certificat médical de moins de 6 mois** ou **dossier de surclassement** pour joueuse née en 2011, 2013 – joueur né en 2002-2003-2004-2005-2006-2007-2009-2011-2013 ; joueuse surclassable en senior féminin : -2005-2006 – 2007 - **Electro cardiogramme obligatoire pour les joueurs 2002-2003 -2004-2006 – et** sous-classement en mixité pour les joueuses nées en 2005-2006-2007-2008
- MAJEURS :**
 Nouveau licencié : **certificat médical de moins d'1 an** autorisant la pratique du hockey sur glace en compétition
 Renouvellement de licence : **attestation de santé signée** ou nouveau certificat médical si recommandé selon les réponses au questionnaire ou si l'ancien avait plus de 3 ans

Joindre

1 photo d'identité	Copie de l'avis de non imposition pour les Nocéens où doit figurer : « Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu » Si non imposition en raison de réduction/crédit d'impôt : le montant « restitué » ne doit pas dépasser 500 euros (sous réserve de modifications par la Mairie).
1 copie de pièce d'identité du licencié (<i>pour les nouveaux inscrits</i>)	

Paiement

Aucune licence ne sera saisie sans paiement

le 1^{er} versement doit au minimum être égal au montant de la licence Fédérale – le solde doit être réglé au plus tard pour le 30 avril 2019

Chèques établis à l'ordre du HCNM 93 (maximum 8 chèques avec la date d'encaissement demandée au dos)	Coupons sport ou chèques vacances ANCV  CHÈQUE-VACANCES COUPON SPORT
Prélèvement unique ou multiples. Autorisation de prélèvement à joindre + RIB Maxi 8 prélèvements si inscription faite début septembre. Si 2 incidents de paiement, les prélèvements seront annulés et les sommes restant dues devront être réglées par un autre moyen de paiement dans les meilleurs délais.	Pass'sport-loisirs CAF (nous apporter l'imprimé CAF que vous avez reçu) – si conforme le montant sera déduit. 

Autorisations obligatoires à signer

Licencié MINEUR

Je soussigné représentant légal de l'enfant mineur

- Conformément à l'article 7 du décret relatif aux prélèvements et examens autorisés dans les contrôles antidopage **autorise* – n'autorise pas*** que soit effectué sur mon enfant un prélèvement sanguin ou salivaire. En foi de quoi, je remets la présente attestation au responsable de l'association HCNM dans laquelle mon enfant est licencié.
- Certifie avoir pris connaissance de l'offre d'extension d'assurance proposée par la FFHG et déclare Refuser l'offre d'extension options B et C.
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement du HCNM et m'engage à en respecter les articles.
- Déclare autoriser en cas d'accident le transfert de mon enfant jusqu'à l'hôpital le plus proche afin d'y faire pratiquer les soins nécessaires.
- Autorise mon enfant à effectuer des déplacements avec le HCNM et déclare dégager de toute responsabilité l'association concernant les blessures et dommages occasionnés par mon enfant à soi-même ou à un tiers, ainsi que les personnes utilisant leur véhicule personnel en tant qu'accompagnateur lors des matches à l'extérieur.
- Autorise le HCNM 93 à utiliser des photos ou vidéos de **mon enfant** prises dans le cadre des activités du club (sur glace ou hors glace) pour les besoins de son site internet et facebook ou tout document d'informations (livrets, lettres, tracts, affiches...).
- J'autorise que mes données personnelles recueillies, propriété de la FFHG, fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFHG aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Liges, Zones et à la FFHG et peuvent également être transmises au ministère de tutelle de la FFHG. Pour les dirigeants et encadrants bénévoles elles pourront également faire l'objet d'une vérification automatisée de l'honorabilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations compétente sous l'égide du Ministère des Sports via la plateforme dédiée du FIJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et la délivrance du bulletin n° 2 du casier judiciaire (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFHG via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFHG, par mail dpo@ffhg.eu ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFHG,département juridique, aren'ice, 33 avenue de la plaine des sports – 95800 CERGY.

Le
Signature

* rayer la mention inutile

Licencié MAJEUR

Je soussigné

- Certifie avoir pris connaissance de l'offre d'extension d'assurance proposée et déclare refuser l'offre d'extension pour les options B et C.
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement du HCNM et m'engage à en respecter les articles.
- Déclare autoriser en cas d'accident mon transfert jusqu'à l'hôpital le plus proche afin d'y faire pratiquer les soins nécessaires.
- Autorise le HCNM 93 à utiliser des photos ou vidéo de moi-même prises dans le cadre des activités du club (sur glace ou hors glace) pour les besoins de son site internet et facebook ou documents d'informations (livrets, lettres, tracts, affiches...).
- J'autorise que mes données personnelles recueillies, propriété de la FFHG, fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFHG aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Liges, Zones et à la FFHG et peuvent également être transmises au ministère de tutelle de la FFHG. Pour les dirigeants et encadrants bénévoles elles pourront également faire l'objet d'une vérification automatisée de l'honorabilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations compétente sous l'égide du Ministère des Sports via la plateforme dédiée du FIJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et la délivrance du bulletin n°2 du casier judiciaire (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFHG via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFHG, par mail dpo@ffhg.eu ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFHG,département juridique, aren'ice, 33 avenue de la plaine des sports – 95800 CERGY.

Le
Signature

Paiements (réservé au HCNM)

Réduction non imposition		Pass sport CAF	
Montant licence dû			
CHQ – COUPONS SPORT OU ANCV :	Montant :		
PRELEVEMENTS - Nombre :	Montant :	date du 1 ^{er} prélèvement :	